



LES CHEVALIERS DE BEAUCAIRE

Baseball - Softball

Siège Social : 90, chemin de Repentir 30300 BEAUCAIRE

Agrément Ministériel 30S 881/97

Affilié à la Fédération Française de Baseball sous le numéro 030003

Siret : 429 976 293 000 10

www.beaucaire-baseball.com

baseballbeaucaire@gmail.com

06.27.07.58.34

**Champion de France Juniors 1996 – Champion de France Cadet
2001 –**

Champion de France de Division 2 sénior 2011

Dossier d'inscription 2018-2019

RENSEIGNEMENTS ADHERENT

NOM :

Prénom :

Nom du représentant légal (si différent) :

Date de Naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse :

Adresse électronique (en **majuscule**)

.....@.....

Téléphone fixe :

Portable :

Profession :

Pour les mineurs :

Profession du père :

Profession de la mère :

Adresse électronique parents (en **majuscule**)@.....

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :

Téléphone domicile/mobile/travail :

Lien avec le (ou la) joueur(se) :

DOCUMENTS A FOURNIR

- Le dossier d'inscription rempli,
- 1 photo pour la licence (numérique si possible) pour les nouveaux licenciés,
- 1 certificat médical spécifiant l'autorisation de pratiquer du Baseball et du Softball,
- 1 ou 3 chèques pour l'adhésion à l'ordre des «CHEVALIERS de BEAUCAIRE » selon la catégorie choisie,

Ces pièces sont **OBLIGATOIRES** – Aucune demande de licence et d'assurance ne seront validées en leur absence

ASSURANCES ET AUTORISATIONS

ASSURANCE

L'assurance est obligatoire pour pratiquer notre sport. Vous pouvez choisir :

- Soit de contracter l'assurance individuelle pour la pratique du Baseball et du Softball proposée par la Fédération Française de Baseball et Softball (4€).
- Soit de fournir une attestation d'assurance de votre propre assureur précisant : «garanties dommages corporels et Responsabilité civile dans le cadre sportif extra-scolaire et notamment le Baseball et le Softball »

De plus, vous êtes invités à vérifier s'il est dans votre intérêt de souscrire à une assurance complémentaire individuelle garantissant les dommages corporels ou d'autres extensions de garanties (ex : Indemnités journalières, ...).

Nom de la compagnie d'assurance :

Nom de l'assuré principal :

Numéro d'assurance :

Si vous souhaitez renoncer à l'assurance fédérale, merci de remplir les documents ci-joints suivants :

- l'attestation - Information de l'assurance qu'il faut nous retourner signé,
- l'attestation individuelle de renoncement qu'il faut envoyer à votre assureur.

RESPONSABILITE CIVILE

- J'atteste avoir une assurance comprenant la responsabilité civile pour les activités sportives. (Cocher la case)

DECHARGE EN CAS D'ACCIDENT

Je soussigné(e)
représentant(e) légal(e) du susnommé, autorise les responsables des **CHEVALIERS de BEAUCAIRE** à prendre toutes les dispositions d'urgence le concernant en cas d'accident.

Groupe sanguin :

N° de sécurité sociale :

Allergie(s) :

Le / /

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e),
représentant(e) légal(e), de, autorise mon
enfant à participer aux entraînements, matchs et tournois encadrés par les **CHEVALIERS de
BEUCAIRE**.

Signature du représentant légal :

DROIT DE REPRODUCTION ET COMMUNICATION

Par mon adhésion au **Club des CHEVALIERS de BEUCAIRE**, j'accepte que les photos sur
lesquelles je figure puissent être utilisées à des fins de communication. Les photos pourront
être publiées dans la revue de l'association et sur le site internet : www.beucaire-baseball.fr

Cocher la case si vous refusez que les photos soient diffusées

En aucun cas, le **Club des CHEVALIERS de BEUCAIRE** ne cèdera les photos visées à des
tiers.

Fait le / /

Signature du licencié ou du représentant légal avec la mention "**lu et approuvé**" :

LISTE DES GARANTIES DE VOTRE ASSURANCE LICENCE

La Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) a souscrit pour son compte et celui de ses licenciés qui en ont exprimé le souhait (**casde tous les licenciés des Chevaliers de Beaucaire**) un contrat d'assurance auprès de GPA, compagnie du Groupe GENERALI, dont les principales garanties vous sont précisées ci-dessous de manière simplifiée.

La FFBS attire cependant l'attention de ses licenciés sur leur intérêt à souscrire, en extension, un contrat d'assurance de personne destiné à les garantir à hauteur des montants souhaités en cas de dommages corporels.

Cette adhésion est facultative.

Pour plus d'information ou pour toute demande d'adhésion complémentaire, veuillez demander un formulaire GPA à votre entraîneur.

I- Responsabilité civile

Garantie des conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber aux licenciés en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et imputables à la pratique du Baseball ou du Softball.

Quelques exemples d'exclusion : les dommages subis par le conjoint, les ascendants ou descendants de la personne assurée responsable du dommage / les dommages survenant aux biens dont l'assuré est propriétaire / les dommages causés par un véhicule terrestre à moteur dont l'assuré ou les personnes dont il est civilement responsable ont la propriété.

II- Protection juridique

Mise en œuvre et prise en charge des moyens nécessaires à la sauvegarde des droits et intérêts du licencié, victime de dommages ou poursuivi devant les tribunaux répressifs du fait de la pratique du Baseball ou du Softball (garantie limitée à 7.650 € par litige)

III- Assistance

Garantie du licencié en cas de maladie ou d'accident survenant à l'occasion de la pratique du Baseball ou du Softball. Cette garantie est accordée dans le monde entier (à concurrence de 2300 € pour l'avance des frais d'hospitalisation à

l'étranger) mais ne peut s'exercer que si l'Assuré a pris contact préalablement avec Baseball – Assistance par téléphone au N° vert 0800 506 642 (+33 1 41 85 91 88 depuis l'étranger).

Quelques exemples d'exclusion : les séjours à l'étranger de plus de 90 jours, les affections ou lésions bénignes qui peuvent être traitées sur place et qui n'empêchent pas l'assuré de poursuivre son séjour

IV- Individuelle accident

Garantie des conséquences corporelles d'un accident dont le licencié serait victime à l'occasion de la pratique, en toutes circonstances, du Baseball ou du Softball

Quelques exemples : bris de lunettes (160 € maximum dont monture, 61 € maximum) / perte ou bris de lentille (80 € maximum par lentille)/ dent fracturée (122 € maximum par dent)

Fait à Beaucaire, le

Les signatures doivent être précédées de la mention « lu et approuvé »

Signature des parents (pour les mineurs)

Signature de l'adhérent

CADRE RESERVE AU CLUB

Licence N° Enregistrée le

Paiement de € réglé le et mis à l'encaissement le

par chèque

en liquide

Observations particulières